

Poste de Relève au Conseil d'Administration

> LA FONCTION

La Caisse Desjardins de Sainte-Foy désire combler un poste de Relève au conseil d'administration. La personne choisie participera, avec les administrateurs élus, aux réunions régulières du conseil d'administration et à celles d'un comité, pour analyser les divers dossiers soumis mais n'aura pas le droit de vote.

> LES CONDITIONS

- S'engager à respecter les règles d'éthique et de déontologie, notamment les aspects de confidentialité et de conflits d'intérêts.
- Être disponible pour participer à toutes les rencontres régulières du conseil.
- La personne Relève au conseil d'administration est rémunéré (selon les normes permises).

Conditions facilitantes

Une formation sur mesure, principalement en autoformation, est offerte au stagiaire pour qu'il se familiarise avec la coopération et le Mouvement Desjardins et qu'il acquière les habiletés techniques nécessaires à la lecture et à l'analyse des divers rapports soumis aux membres du conseil d'administration.

> LE PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir des compétences en droit;
- Être membre de plein droit de la Caisse Desjardins de Sainte-Foy;
- Démontrer un intérêt marqué pour apprendre le fonctionnement d'une coopérative et ses différentes structures organisationnelles et décisionnelles;
- Démontrer un intérêt marqué pour s'impliquer dans son milieu en participant à certains événements;
- Démontrer une bonne capacité à s'intégrer à une équipe;
- Ne pas être à l'emploi du Mouvement Desjardins ou d'une autre institution financière.

> DURÉE DU STAGE : 1 an

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur **curriculum vitae** ainsi qu'une **lettre de motivation** avant le 7 octobre 2023 aux coordonnées suivantes :

Par courriel : christelle.dechamp@desjardins.com

Par la poste : Caisse Desjardins de Sainte-Foy
À l'attention de Madame Christelle Déchamp
990, avenue de Bourgogne, bureau 200
Québec QC G1W 0E8

Pour en savoir davantage sur le programme « Relève au conseil d'administration » et sur le rôle des administrateurs, consultez notre site [Administrateur et administratrice de caisse | Desjardins](#)